

SCP
François TUCA
Huissier de Justice
Hélène MARANI-TUCA

Huissier de Justice Salarié


8 place Félix Baret

13006 MARSEILLE

☎ : 04.91.33.76.20

☎ : 04.91.33.56.20

✉ : scp.tuca.associes@huissier-justice.fr

 Paiement par carte bancaire

SA BANQUE POPULAIRE MEDITERRANEE
IBAN N°: FR 76 14607 00065 86016210715 87
BIC : CCBPFRPPMAR

**ACTE
D'HUISSIER
DE
JUSTICE**

EXPEDITION

COUT DE L'ACTE	
Décret n°2016-230 du 26 février 2016 Arrêté du 28 février 2020 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice	
Emolument (Art R444-3 C. Com)	380,00
Frais de déplacement (Art A444-48)	7,67
Total HT	387,67
TVA (20,00 %)	77,53
Total TTC	465,20

Acte dispensé de la taxe



Références : 20170
Mandat n° 7 - PVSIMDESC

PROCES-VERBAL DE DESCRIPTION

LE VENDREDI VINGT HUIT JANVIER DEUX MILLE VINGT DEUX

A LA DEMANDE DE :

La CAISSE REGIONALE DE CREDIT AGRICOLE MUTUEL ALPES-PROVENCE, Société coopérative à capital et personnel variables régie par le code Monétaire et Financier, immatriculée au RCS d'Aix-en-Provence sous le numéro 381 976 448, dont le siège social est 25 chemin des Trois Cyprès, (13100) AIX-EN-PROVENCE, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux, domiciliés en cette qualité audit siège.

EN VERTU :

De la Copie exécutoire d'un acte reçu par Maître Pascale BRANCHE, Notaire à Marseille le 7 Décembre 2012 contenant prêt de la somme de 185.000 Euros remboursable en 300 mois au taux d'intérêts fixe de 3,67% l'an.

Nous, Société Civile Professionnelle François TUCA, Huissier de Justice à la résidence de Marseille, 13006, y demeurant 8, Place Félix Baret, soussigné,

Conformément aux dispositions de l'article L322-2 et des articles R322-1 à R322-3 du Code des procédures civiles d'exécution, certifié m'être transporté ce jour à l'adresse suivante : 7, Chemin de Bellevue, 13015 Marseille, dans un ensemble immobilier en copropriété, « RESIDENCE MON MOULIN »

A l'effet de procéder à la description exacte et détaillée des biens et droits immobiliers qui y sont situés et appartenant à :

Mr SADELLI Saadi, né(e) le 01/02/1968 à Marseille, demeurant à (13015) MARSEILLE, 11 Traverse des Bassins, 1^{er} étage gauche :

Soit :

Lot n°100 : un appartement situé au 2^{ème} étage du bâtiment C.

Lot n° 93 : Cave au sous-sol portant le n°4C.

Dont le requérant poursuit la saisie et la vente suite à la signification d'un commandement de payer valant saisie en date du 6 décembre 2021.

J'ai constaté ce qui suit :

Le chemin de Bellevue est une voie sans issue, à double sens au début, se rétrécissant à la fin, aboutissant au fond d'une impasse. (Photos 1 à 6)

Elle dessert un quartier de petites maisons individuelles.

Elle est très peu passante, étant utilisée par les riverains.

La Résidence est située au numéro 7. (Photo 7)

Elle est fermée par un portail métallique à ouverture électronique avec portillon piéton. (Photos 8 à 10)

Les emplacements de stationnement sont marqués au sol dans les allées de la copropriété, réservés aux résidents. (Photos 11 à 17)

Il s'agit d'une résidence d'habitation comportant plusieurs bâtiments de 3 étages, construite au sommet d'une butte (Photo 18)

Ces bâtiments sont entourés d'un parc arboré, avec espaces gazonnés, terrain de pétanque. (Photos 19 à 23)

LOT 100 : Appartement situé au deuxième étage du bâtiment C.

I – DESCRIPTION DES LIEUX, COMPOSITION, SUPERFICIE.

Le bâtiment C est située en haut de la butte, surplombant le quartier. (Photos 24,25)

L'entrée du bâtiment est fermée par une porte métallique vitrée, ajourée, en très bon état. (Photos 26,27)

L'immeuble comporte un rez-de-chaussée élevé de 3 étages.(Photo 28)

Le hall d'entrée est vaste, lumineux, en parfait état d'entretien. (Photos 29 à 32)

Il règne un calme absolu.

Absence d'ascenseur.

La cage d'escalier est en parfait état. (Photos 33 à 35)

L'appartement est située au 2ème étage.

La porte palière est en bois plein, équipé d'une serrure de haute sécurité. (Photos 36,37)

Je suis reçu par Madame FIRTINA Gulden, épouse de Monsieur FIRTINA Mahmut, locataires.

Je lui décline mes nom et qualité et lui donne connaissance de ma mission.

Elle contacte téléphoniquement son époux lui indiquant notre présence.

Elle ne s'oppose pas à nos constatations.

Le logement est ainsi décrit :

SUPERFICIE : 59.33 m²

HALL /DEGAGEMENT :(Photos 38,38)

Dessert 2 chambres ,un dressing, une salle d'eau, une cuisine, un WC, un séjour.

Sol : Dalles plastique bon état.

Murs : Papiers peints en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'un placard.

DRESSING :(Photo 40)

Sol : Dalles plastique en bon état.

Murs : Peinture à l'état d'usage.

Plafond : Peinture en bon état.

Absence de porte. Mme FIRTINA me déclare qu'elle est rangée dans la cave.

CHAMBRE 1 : Une fenêtre bois double vitrage bois avec garde-fou donne sur le derrière.(Photos 41 à 45)

Sol : Dalles plastique en bon état.

Murs : Papiers peints en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'un radiateur de chauffage central

CHAMBRE 2 :Porte fenêtre bois à 2 battants ouvrant sur un balcon fermé par une baie vitrée sur le devant. (Photos 46 à 53)

Volets bois accordéon.

Store cassé.

Sol : Dalles plastique en bon état.

Murs : Peinture à l'état d'usage.

Plafond : Peinture à l'état d'usage.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

CUISINE : Ouvre sur une loggia fermée donnant sur le devant. (Photos 54 à 56)

Sol :Dalles plastique en bon état.

Murs : Peinture et faïençage en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Raccordement au gaz naturel.

Présence d'un radiateur de chauffage central.

Porte fenêtre bois ouvre sur une loggia.

LOGGIA : Fermée par une porte coulissante avec balconnet donnant sur le devant. (Photos 57 à 60)

Sol : Carrelage mosaïque en bon état.

Murs : Peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'un placard.

SALLE D'EAU : (Photos 61 à 66)

Présence d'un vasistas.

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Faïençage et peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'une douche avec petites portes coulissantes en bon état.

Présence d'un lavabo en bon état.

WC : (Photos 67,68,69)

Un vasistas sur extérieur.

Sol : Dalles plastique en bon état.

Murs : Faïençage et peinture en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

SEJOUR : Portes fenêtres ouvrant sur un balcon fermé, donnant sur le devant. (Photos 70 à 77)

Sol : Carrelage en bon état.

Murs : Papiers peints en bon état.

Plafond : Peinture en bon état.

Présence d'un radiateur de chauffage central

Balcon : Fermé par une porte fenêtre coulissante et une fenêtre coulissante donnant sur le devant.

Présence d'un garde-fou.

LOT 93 : CAVE AU SOUS-SOL : (Photos 78 à 82)

Sol : Béton.

Murs : Béton.

Plafond : Béton.

Superficie : 4,35M2

II - CONDITIONS D'OCCUPATION, IDENTITE DES OCCUPANTS, MENTION DES DROITS DONT ILS SE PREVALENT :

La personne rencontrée, Madame FIRTINA Gulden m'indique être locataire de l'appartement avec son époux, Monsieur FIRTINA Mahmut, mais aucun bail ne m'est présenté.

III - NOM ET ADRESSE DU SYNDIC DE COPROPRIETE :

SIGA, 7, rue d'Italie, 13006, Marseille.

IV – AUTRES RENSEIGNEMENTS :

CHAUFFAGE COLLECTIF.

oOo

Mes opérations étant terminées, je me suis retiré.

Quatre-vingt-deux photographies des lieux, illustrant mes constatations, sont annexées au présent procès-verbal.

Et de ce qui précède, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit.

En vertu des dispositions de l'article A444-18 de l'arrêté du 26 février 2016 fixant les tarifs réglementés des huissiers de justice, il est indiqué que la prestation objet du présent acte a débuté le 28 Janvier 2022 à 14H00, pour se terminer le même jour à 15H00.

François TUCA

